Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 056-215601683-20260421-D14_03_2026-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE PLOUHARNEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE	Séance du 20 avril 2026	Délibération N° 14-03-2026

Date de convocation : 10 avril 2026

Date d'affichage : 21 avril 2026

Nombre de conseillers
En exercice : 19
Présents :15

Votants : 18

Objet :

Désignation des représentants de la Commune au sein du Syndicat Mixte Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon

L'an deux mille vingt-six, le vingt du mois d'avril, à dix-huit heures trente minutes, le conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, salle du conseil, en session ordinaire publique, sous la présidence du Maire, Monsieur Erwan DELSAUT.

Etaient présents : Mme Florence BAUDRY, M. Philippe BELZ, Mme Sophie BELLAY, Mme Stéphanie CAMBON, M. François CEBRON de LISLE, M. Erwan DELSAUT, M. Alexandre FERREIRA, M. Angelo GIGLIA, Mme Caroline LE BARON, M. Eddy LEMAITRE, Mme Laurence MONFORT, Mme Isabelle LE PRIOL-NOMAS, Mme Lisa ROBIC, M. Yann ROUMAIN DE LA TOUCHE, Mme Christine HOCHARD.

Absents excusés : Monsieur Guillaume BEDIN absent excusé ayant donné pouvoir à M. Alexandre FERREIRA, M. Philippe DELHAYE absent excusé ayant donné pouvoir à Mme Isabelle LE PRIOL-NOMAS, M. Julien GOSSE absent excusé ayant donné pouvoir à M. Philippe BELZ et M. David MARY.

Le Syndicat Mixte Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon regroupe 7 communes : Gâvres, Plouhinec, Étel, Erdeven, Plouharnel, Saint-Pierre-Quiberon et Quiberon.

Par ses actions quotidiennes le syndicat souhaite préserver et partager « l'esprit des lieux », autrement dit l'atmosphère, la personnalité de ce Grand Site de France. Il veut en faire découvrir toutes les richesses et agit pour le transmettre aux générations futures. Ainsi ses missions s'articulent autour du triptyque : **Protéger, Accueillir, Transmettre.**

Protéger et gérer les milieux naturels et les paysages.

Le syndicat mixte assure, en lien avec les propriétaires fonciers (département, conservatoire du littoral, ONF), la gestion et la protection des espaces naturels.
Il réalise, notamment grâce à ses 4 gardes du littoral, des actions afin de maintenir et développer la biodiversité (protection contre l'érosion, réouverture des zones humides, lutte contre les plantes invasives). Il effectue des suivis du site à la fois scientifique (observation d'espèces, inventaires et études) et technique (aménagements et entretien courant, ramassage des macro-déchets sur les plages). Il participe également à la surveillance et la sensibilisation aux bonnes pratiques.
Le syndicat mixte Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon est devenu en février 2001, opérateur local NATURA 2000 assurant la rédaction du document d'objectifs.

Participer à l'accueil des visiteurs et à un développement touristique durable

Le syndicat mixte Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon réalise des aménagements pour améliorer l'accueil des visiteurs sur le site comme la réhabilitation des aires de stationnement sur le littoral, l'aménagement des accès aux plages, la création de la voie verte.

Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 056-215601683-20260421-D14_03_2026-DE

D'avril à septembre, il met en place un service de bateau passeur pour rejoindre les deux rives de la Ria d'Etel (entre le port d'Etel et celui du Magouër en Plouhinec situé juste en face).
Il réalise des études pour mieux connaître et gérer le site notamment en termes de fréquentation et de circulations.
Le syndicat élabore également différents outils de promotion et de communication (brochures, cartes, visite virtuelle, site internet…).

Informer et sensibiliser les publics à la préservation des patrimoines
Le syndicat souhaite valoriser le riche patrimoine et transmettre sa connaissance du Grand Site au plus grand nombre. Ainsi, il organise des animations nature ouvertes à tous et accompagne les enseignants dans la réalisation de projets d'éducation à l'environnement et au développement durable auprès des enfants des écoles et des collèges.

Le syndicat mixte Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon regroupe 8 membres représentés par 17 titulaires et 10 suppléants. Le syndicat mixte Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon regroupe les élus des 8 collectivités membres : Quiberon, Saint-Pierre-Quiberon, Plouharnel, Erdeven, Etel, Plouhinec, Lorient Agglomération (pour la commune de Gâvres) et le département du Morbihan.

M. Erwan DELSAUT, Maire de PLOUHARNEL expose à l'assemblée que suite à la mise en place du nouveau Conseil Municipal, il est nécessaire de nommer des représentants de la Commune au sein du Syndicat Mixte Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon.
Il propose les candidatures suivantes :

- M. Eddy LEMAITRE – membre titulaire
- M. Philippe BELZ – membre titulaire

- M. Alexandre FERREIRA – membre suppléant

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la désignation des représentants de la Commune au sein du Syndicat Mixte Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon :

Membres titulaires :
- M. Eddy LEMAITRE
- M. Philippe BELZ

Membre suppléant :
- M. Alexandre FERREIRA

Autorise M. le Maire à signer tout document y afférent,

Ainsi fait et délibéré en Mairie ces jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,
Plouharnel, le 21 avril 2026,

Le Maire,
Erwan DELSAUT

MAIRIE DE PLOUHARNEL 56340 (MORBIHAN)